DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023
A
L'UNION SPORTIVE VILLENEUVOISE

Chers footballeuses et footballeurs,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à l'Union Sportive Villeneuvoise pour la rentrée prochaine.

Les montants des cotisations annuelles, votés au cours d'un Conseil d'Administration, sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Ancien adhérent USV	Nouvel adhérent USV
U5 à U9 **(nés entre 2018-2014)**	130€	140 €
U10 à U13, **(nés entre 2008-2013)**	170€	180€
U14 à Sénior **(nés à partir de 2007)**	200€	210€
Sénior F , Vétéran, Foot Loisir (adulte à 7) *avec un pack maillot, short, chaussettes	130€	140€

*Les tarifs des articles commandés en dehors du jour de l'inscription seront susceptibles d'être différents , CONSULTER le catalogue sur www.usv-football.fr, ou au clubHouse.

Un abattement de 20€ est consenti pour chaque licence supplémentaire de la même famille, ou pour toute licence d'un joueur, également membre encadrant.
Le paiement peut être réalisé par chèque à l'ordre de « USV », ou en espèce. Seul le paiement par chèque peut être réalisé en plusieurs fois, et l'ensemble des chèques doit être remis dès l'inscription.

Liste des pièces du dossier

A conserver	• Charte de bonne conduite du joueur (remise lors d'une première inscription au club) • Règlement intérieur du club (remis lors d'une première inscription au club)
A remplir pour tous	• Demande de licence de football – Saison 2020-2021 (version dématérialisée pour joueur amateur et dirigeant dans le cadre d'un renouvellement ou d'un nouvelle demande) • La fiche d'inscription remplie et signée • Cotisations saison 2020-2021
A rajouter pour les nouveaux licenciés	• Une photocopie d'une pièce officielle d'identité ou du livret de famille • Une photo d'identité

La licence ne sera demandée qu'après remise du dossier complet et de la cotisation

Je vous souhaite une très bonne rentrée, pleine de réussite… Alexandre PEREA AMAT, Président de l'USV

FICHE D'INSCRIPTION
A
L'UNION SPORTIVE VILLENEUVOISE

Je soussigné(e) (nom et prénom) : .....
Né(e) le .....
Catégorie :..... Saison 2022/2023
Adresse :.....
.....
.....

Mail : …….

Tél : ……

1. Déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite du membre de l'équipe sportive et du règlement du club de l'Union Sportive Villeneuvoise, qui m'ont été remis avec la présente fiche, et consent à m'y conformer en tout lieu et en toute occasion entrant dans le cadre des activités du club.

2. Autorise le club à utiliser des photos m'y représentant, dans le cadre de sa communication interne et externe (site internet, plaquette, presse…).
   Si je ne permets pas l'utilisation de ces photos, je coche la case suivante : □

3. Autorise le club à utiliser mon adresse mail pour la communication d'informations interne à l'USV
   Si je ne permets pas l'utilisation de mon mail et téléphone, je coche la case suivante : □

4. Autorise le club à utiliser mon adresse mail pour la communication des partenaires de l'USV.
   Si je ne permets pas l'utilisation de mon mail et téléphone, je coche la case suivante : □

Fait à ..... le ……

Signature :

AUTORISATION PARENTALE
POUR L'INSCRIPTION D'UN(E) MINEUR(E)
A
L'UNION SPORTIVE VILLENEUVOISE

Je soussigné(e) (nom et prénom d'un représentant légal) : .....
De l'enfant (nom et prénom du joueur / joueuse) :..... Né(e) le …….
Catégorie :..... Saison 2022/2023
Adresse :.....
.....
.....

1. Déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite du joueur et du règlement du club de l'Union Sportive Villeneuvoise, qui m'ont été remis avec la présente fiche, et consent à m'y conformer en tout lieu et en toute occasion entrant dans le cadre des activités du club.

2. Autorise le club à utiliser des photos de mon enfant, dans le cadre de sa communication interne et externe (site internet, plaquette, presse…).
   Si je ne permets pas l'utilisation de ces photos, je coche la case suivante : □

3. Autorise le club à transporter ou faire transporter mon enfant en voiture particulière ou en car, pour participer à toutes les manifestations qui se dérouleront au sein de l'école de football.
   Si je ne permets pas ces transports, je coche la case suivante : □

4. Donne aux responsables, l'autorisation de prendre toutes décisions qu'ils jugeraient utiles devant un éventuel accident.

Fait à ..... le ……

Signature joueur / joueuse : Signature représentant légal :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles du mineur

(arrêté au 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs)

1-VACCINATION : *une copie des pages du carnet de vaccination peut aussi être donnée*

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
BCG				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE- INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

ALLERGIES :

ALIMENTAIRES	OUI	NON
MEDICAMENTEUSE	OUI	NON
AUTRES : animaux, plantes, pollen …		

Le mineur **présente-t-il un problème** de santé qui **nécessite** la transmission d'informations **médicales** (informations sous pli **cacheté**), des **précautions** à prendre et d'**éventuels** soins à apporter ?

☐ Oui ☐ Non

.....
.....
.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant,.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

- NOM : .....PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....
.....

TEL DOMICILE :..... TEL TRAVAIL :..... TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.
J'autorise le responsable du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

CHARTE DE BONNE CONDUITE DU JOUEUR DE L'UNION SPORTIVE VILLENEUVOISE

Cette charte de bonne conduite s'adresse à tous les licenciés joueurs de l'Union Sportive Villeneuvoise.

Droits du licencié joueur

- Bénéficier d'entraînements réguliers.
- Pratiquer régulièrement le football lors des entraînements et en compétition.

Devoirs du licencié joueur

Parce qu'un bon comportement amène la performance, je m'engage :

- A respecter les valeurs du club : plaisir de jouer, respect d'autrui, éthique du football.
- A respecter les horaires pour les entraînements et rendez-vous des matchs.
- A prévenir de mon absence à l'entraînement, avant le match pour une convocation.
- A m'acquitter obligatoirement de ma cotisation pour obtenir ma licence.
- A respecter dirigeants, arbitres, entraîneurs, partenaires et adversaires.
- A respecter les personnes bénévoles ou professionnelles qui me permettent de jouer au football.
- A être présent aux entraînements durant toute la saison.
- A maîtriser mon comportement en match et aux entraînements (mauvais gestes, insultes…).
- A respecter la composition d'équipe faite par l'entraîneur (ne pas contester l'annonce ou la non convocation).
- A respecter le matériel les locaux et les équipements mis à ma disposition.
- A écouter les conseils de mon éducateur aux entraînements, matchs et à toutes autres manifestations représentant le club.
- A garder un esprit d'équipe, de club et encourager mes partenaires.
- A se présenter avec son équipement complet (tenue appropriée, protège-tibias, gourde)

Les vestiaires sont un lieu de préparation vestimentaire et mentale, le calme et le respect y sont de rigueur.
Le non-respect de cette charte peut être passible de la Commission d'éthique et discipline.

En signant ma licence j'adhère aux valeurs du club et ses principes, le fait de porter le maillot du club est un signe de fierté.

Alexandre PEREA AMAT
Président de l'USV

REGLEMENT INTERIEUR
DE
L'UNION SPORTIVE VILLENEUVOISE

Tous les licenciés de l'Union Sportive Villeneuvoise, à quel que titre que ce soit, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, …. sont tenus de respecter le règlement intérieur du club, affiché en permanence au siège du club.

Les parents des joueurs sont également soumis à cette obligation.

Article 1 : *Charte de bonne conduite* Tout adhérent doit prendre connaissance de la charte de bonne conduite remise à chaque licencié du club et s'engage à l'appliquer scrupuleusement.

Article 2 : *Cotisation* Le paiement de la cotisation est obligatoire au moment de l'inscription. Des facilités sont accordées le cas échéant. Des paiements échelonnés sont possible jusqu'au 31 décembre dernier délai. Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra pas jouer et ne se verra pas remettre les équipements nécessaires pour la compétition. Tout joueur désirant démissionner devra être à jour de sa cotisation. Dans le cas contraire une opposition sera faite par le club. Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.

Article 3 : *Licence* Tout adhérent s'engage à solliciter, par l'intermédiaire du club, une licence officielle auprès de la fédération. Ce document indispensable validé dans le respect des règlements généraux, permet au joueur de pratiquer le football et aux autres d'exercer des responsabilités au sein du club. Aucun joueur non licencié au club ne pourra participer à une rencontre officielle.

Article 4 : *Assurance licence* L'assurance de la licence étant très limitative, il est conseillé de prendre connaissance des options facultatives complémentaires proposées et se rapprocher d'un organisme de votre choix.

Article 5 : *Respect des personnes et des biens* Tous les actes contraires à l'esprit sportif mentionné par la Fédération Française de Football, tous les cas de mauvais comportements, de non respect des personnes et de non respect des installations, verront leurs auteurs sanctionnés par la Commission d'éthique et discipline, dont le règlement est disponible au club house.

Article 6 : *Respect des horaires de rendez-vous* Chaque adhérent s'engage à honorer sa convocation quelle que soit l'équipe et être à l'heure prévue pour les rencontres ou entraînements. Si plusieurs absences sont constatées, le licencié ou son représentant se verra convoqué par la Commission d'éthique et discipline. Pour les plus petits, il est important de rappeler que le club n'est pas une garderie et qu'il convient d'être présent à la fin de l'entraînement et des compétitions pour les récupérer. Le club décline toute responsabilité dans le cas ou le jeune joueur rentre chez lui par ses propres moyens.

Article 7 : *Transport* Il convient aux parents de s'organiser pour les déplacements (voiture personnelle) des joueurs lors des matchs à l'extérieur. Il n'est pas du rôle des dirigeants et éducateurs à faire ce transport.

Article 8 : *Intervention médicale* Les parents ou le responsable du joueur mineur autorise l'éducateur à prendre toutes dispositions urgentes en cas d'incident ou d'accident, lors des entraînements, des matchs ou lors des déplacements pour diriger le joueur vers un établissement spécialisé.

Règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration,

JOUEUR / DIRIGEANT / VOLONTAIRE

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2022-2023

Nom du club : ..... **N° d'affiliation du club :** ....

A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité et un certificat médical (uniquement pour les majeurs)

IDENTITÉ

NOM : ..... Sexe : M ☐ / F ☐

PRÉNOM : ..... Nationalité : .....

Né(e) le : ..... /..... /..... **à** CP : ..... Ville de naissance : .....

Adresse (1): .....

..... CP : ..... Ville : .....

Pays de résidence : ..... **Email (1)** : .....

Téléphones : fixe ..... mobile .....

(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

CATÉGORIE(S)

Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) :

Dirigeant ☐ Volontaire ☐ | Joueur : Libre ☐ Futsal ☐ Entreprise ☐ Loisir ☐

DERNIER CLUB QUITTÉ

Saison : ..... - ..... Nom du club : .....

Fédération étrangère le cas échéant : .....

ASSURANCES

Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni au verso ou ici https://fff.fr/e/ass/6500.pdf, par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

☐ Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

OU BIEN ☐ Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

OFFRES COMMERCIALES

Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF ☐

Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF ☐

COORDONNÉES

Les coordonnées d'un demandeur dirigeant ou volontaire sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐

LICENCIÉ MINEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :

- l'interessé doit répondre au questionnaire de santé (https://www.fff.fr/e/l/qs-li-min_2022_2023.pdf) et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessous qui ne sera valable que pour la saison en cours.

Par la présente, le bénéficiaire et son représentant légal confirment avoir pris connaissance du questionnaire et attestent avoir :

☐ Répondu **NON** à toutes les questions ; *vaut autorisation de surclassement simple (dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF)*

☐ Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) *; certificat médical ci-dessous à faire remplir*

LICENCIÉ MAJEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Ce principe n'est applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant la période de trois saisons :

- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé (https://www.fff.fr/e/l/qs-li_2022_2023.pdf), et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir :

☐ Répondu **NON** à toutes les questions

☐ Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*

Dans tous les autres cas (ex : première demande de licence), vous devez faire remplir le certificat médical ci-dessous.

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné, Dr ..... (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,

Pour les joueurs :

- présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football :
  - en compétition,
  - en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (2).

Pour les dirigeants :

- présente l'absence de contre-indication médicale à à l'arbitrage occasionnel.

Date de l'examen : ..... /..... /..... (1)

Bénéficiaire (nom, prénom)

..... (1)

Signature et cachet (1)(3)

(1) Obligatoire. (2) Rayer en cas de non aptitude. (3) Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée).

LICENCIÉ MINEUR : SIGNATURE

Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel.

Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal du demandeur :

Nom, prénom : .....

Signature

LICENCIÉ MAJEUR : SIGNATURE

Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur : .....

Signature

REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE

Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engagent la responsabilité du club.

Nom, prénom : .....

Le ..... /..... /..... Signature

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFF, font l'objet d'un traitement informatique par la FFF aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues et à la FFF et peuvent également être transmises à l'ARJEL dans le cadre du contrôle du respect des interdictions de paris sportifs. Pour les joueurs, ces données sont également transférées à la FIFA dans le but d'identifier les clubs formateurs indemnisés lors de l'établissement du passeport FIFA. Pour les dirigeants, éducateurs et arbitres elles font également l'objet d'une transmission aux services de l'Etat afin d'assurer un contrôle d'honorabilité (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Les résultats sportifs des licenciés sont susceptibles d'être publiés en ligne et des statistiques concernant l'activité sportive du licencié peuvent être réalisées. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFF via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFF, des Ligues et des Districts ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Déléguée à la Protection des Données (DPO), 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.